

## Compte rendu financier du trésorier 2022/2023

(et approbation provisoire des comptes de l'exercice saison 2022 – 2023 selon art. 16 des statuts)

Le trésorier précise qu'il a mis en place le Plan Comptable de l'Association. Pour l'exercice actuel qui sera clos le 31/08/2023, nous présentons uniquement les chiffres des sept premiers mois (arrêté au 31/03/2023). Le compte rendu final sera présenté au CA de Septembre puis à la prochaine AG de 2023/2024.

La somme des recettes se montent à **38.147,49 EURO** et la somme des dépenses à 38.470.74 EURO. Le solde négatif de 323,25 EURO devra être compensé par les recettes des cinq derniers mois.

Le détail des opérations est consultable au siège de l'association. Il en est de même pour la liste des dépenses par PCA ou les opérations bancaires.

Les produits principaux sont :

- |                    |           |
|--------------------|-----------|
| 1. Les dons        | 7849 EURO |
| 2. Les cotisations | 6785 EURO |
| 3. Les subventions | 2320 EURO |

Les dépenses principales sont :

- |                           |           |
|---------------------------|-----------|
| 1. Les achats             | 8327 EURO |
| 2. Les salaires           | 5365 EURO |
| 3. Adhésion et assurances | 3287 EURO |

Il est important de noter aussi l'importance du bénévolat pour une valeur de 17.556 EURO. Pour rappel, le taux de subvention d'une association ne peut pas dépasser 80%, si bien que si nous voulons maintenir des cotisations faibles (en moyenne 40 % moins chères que nos confrères), il faut fournir du bénévolat et trouver des donateurs. Les membres du Conseil d'Administration effectueront tout au long de l'année une campagne de sensibilisation aux dons.

Le trésorier précise qu'aucun évènement marquant n'est intervenu depuis le 31/03/2023 si bien que ce compte partiel représente la gestion de l'année en cours. Le trésorier informe aussi qu'il a fait de nombreuses demandes de subventions pour un montant de 22.000 EURO dont l'attribution devrait intervenir sur 2023/2024.

Le Compte de résultats sommaire actuel est comme suit :

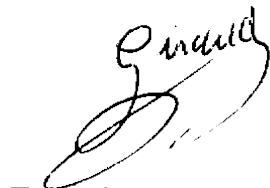
Compte de résultats sommaire		
PCAGrp	Intitulé	Valeur
6030	Achats	-8 327,83 €
6100	Formations et divers	-875,94 €
6161	Adhésion et assurances	-3 287,47 €
6251	Frais de déplacement	-1 003,99 €
6400	Salaires et équivalents	-5 365,50 €
7010	Ventes diverses	1 631,99 €
7400	Subventions	2 320,00 €
7561	Cotisations	6 785,00 €
7581	Dons	7 800,49 €
8610	Utilisation de dons	-2 053,50 €
8640	Bénévolat	-17 556,51 €
8710	Dons de biens	2 053,50 €
8740	Bénévolat donné	17 556,51 €
	Résultat	-323,25 €

Le trésorier informe, que tout membre de l'association est en droit de vérifier les comptes et les soldes bancaires durant 10 ans. Il se tient avec le Président à la disposition des requérants pour développer les comptes.

Ce deuxième compte-rendu financier a été approuvé lors de la deuxième AG de l'association du 14 juin 2023.

Conformément à la loi, ce compte-rendu financier sera publié et utilisé comme compte rendu financier pour toutes les démarches officielles.

Fait à Sillans, le 14 juin 2023



Trésorier  
Michel Giraud

CTS TAEKWONDO  
385 Rue de la République  
38590 SILLANS - CL380885  
taekwondo38@outlook.fr



Président  
Harsen Bouacha